

CHRONICON

S. Norbertus.

Au cours des dernières années, des progrès sérieux ont été faits au sujet de la vie de notre saint fondateur. D'autre part on sera facilement d'accord pour admettre que l'histoire de saint Norbert contient encore plusieurs phases assez obscures. Des études et articles, provenant d'auteurs n'appartenant pas à notre Ordre, surtout s'il agit de spécialistes d'histoire ecclésiastique, peuvent apporter ici des données qui ne sont pas à dédaigner.

Le R. P. Vicaire, O. P., qui a réédité en 1938, la grande vie de Saint Dominique du R. P. Mandonnet, publie dans *La vie Spirituelle*, n° 315 (Février 1947 pag. 264-77, un article : *L'Evangélisme des premiers frères prêcheurs*. Voulant situer l'idéal apostolique de saint Dominique dans son contexte historique, le P. Vicaire parle de saint Norbert et de l'ordre fondé par lui. Nous y lisons : « N'est-ce pas cet idéal apostolique, précisément, que poursuivent les prédicateurs itinérants de France au début du XII^e siècle ? Un Robert d'Arbrissel, un saint Norbert de Xante, un Bernard de Thiron, un Vital de Savigny ? Oui, pauvreté totale, mendiante même. Un extérieur d'ascète. Une prédication mandatée, puisque les plus célèbres d'entre eux ont obtenu du pape lui-même leur mission de prédication. A la fin du siècle, la lignée de ces tribuns religieux ne sera pas éteinte, tel chanoine d'Auxerre, tel curé de Neuilly, en manifestent encore l'esprit et l'efficacité. Le mouvement est profondément évangélique. Les foules en sont remuées. Mais l'ordre des Prêcheurs n'est pas né. Vocation individuelle à forme voyageuse, la vie apostolique semblait impossible à couler dans une société régulière. Norbert a fondé une grande institution : l'ordre de Prémontré qui, suivant la voie des chanoines réguliers, de plus en plus voisine de celle des contemplatifs cisterciens, ne conserve pas trace de la vie de prédication itinérante de son fondateur ».

J. B. V.

Dans la bibliographie de la *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, t. XL, 1944-45, p. 32, nr. 478, nous trouvons indication du livre : G. Hertel, *Das Leben des hl. Norberts. Nebst der Lebensbeschreibung des Grafen Gottfried von Kappenberg, u. Auszügen. aus verwandten Quellen*. Uebers. Mit einem Nachtrag v. W. Wattenbach. 2 édit. (Die Geschichtsschreiber der deutschen Vorzeit. T. LXIV). Leipzig, Lorentz, 1941. In — 8°, XII-188 p.

J. B. V.

Occasione centenarii septimi a condito festo Sanctissimi Corporis Christi,

anno 1946, publicata fuerunt Antverpiae, moderante P. Axters, O. P., variae inquisitiones circa mysterium SS. Eucharistiae, sub titulo : *Studia Eucharistica*. Plac. Lefevre, lector Universitatis Cath. Lovaniensis, in illa publicatione, pag. 97-101, edit notulam, cui titulus : *Saint Norbert et le Culte Eucharistique*. Cum autem illa publicatio non in multis manibus confratrum venire nata sit, non abs re erit referre conclusiones ad quas confrater noster Lefèvre pervenerit.

Nostris diebus saepe S. Norbertus exhibetur iconographice uti Archiepiscopus, manu dextera portans ostensorium et pedibus conculcans heresiarcham Tanchelmum. In quantum fontes prostant, talis repraesentatio pro prima vice occurrit in libro Jasparis Gellii, Floreffiensis abbatiae canonici, Poemata sacra, Lovanii 1599. Quid autem ex fontibus historicis antiquis de tali affirmatione et de conclusionibus non raro exinde deductis, erui potest ?

Tanchelmus non videtur negasse praecise praesentiam realem Domini in Eucharistia, sed potius asserebat missas celebratas atque sacramenta administrata a sacerdotibus indignis, esse invalida. Erat ergo ex iis qui dicunt validitatem sacramentorum pendere a dignitate ministri. Contra illam haeresim, Norbertus strenue sese opposuit.

Quod autem spectat ad cultum praesentiae realis ut sic, seu ad cultum SS. Specierum consecratarum, cultus ille publice exhiberi coeptus est in saeculo XIII^o, seu post S. Norbertum. In vita Norberti, uti in fontibus antiquissimis refertur, sicuti in traditionibus primitivis Ordinis, nulla cura specialis occurrit circa venerationem S. Hostiae extra S. Missam et Communionem. — De cetero, festum S. Corporis Christi, in calendario Ordinis inscribitur solummodo post Concilium Viennense (1311), quod illud festum Ecclesiae universim imposuit. Conclusionis instar, haec scribit doctus noster confrater : « En conclusion, il semble qu'à partir du XVI siècle on ait amoindri l'ampleur de l'action apostolique du saint en la centrant trop exclusivement autour de l'Eucharistie. Elle porta sur l'ensemble des problèmes de la validité des sacrements, mise en rapport avec l'intervention des ministres qui les confèrent. Et je crois que l'expression adéquate, par laquelle on peut caractériser son rôle en la matière, est celle d'une antienne de l'office du saint patriarche, composé par le général Despruets et revu par Lepaige : Antwerpienses. Tanchelina haeresi sacramentaria dementatos, verbo Dei sane propinato, ad fidei catholicae communionem reduxit ».

J. B. V.

Sancti.

Sous la Direction des RR. P. P. Baudot et Chaussin, O. S. B., la librairie Letouzey et Ané, Paris, a commencé en 1935 un ouvrage en plusieurs volumes consacré aux *Vies des Saints et des Bienheureux, selon l'ordre du Calendrier*. C'est une œuvre de sérieuse vulgarisation que les éditeurs ont commencée. Jusqu'ici (1947) cinq volumes ont paru (mois de janvier à mai). Nous y trouvons cités et traités des Saints et Bienheureux de notre Ordre : Saint Gerlac (vol. I, p. 103 s.) ; Saint Godefroid (vol. I, p. 255 s.) ; Hugues de Fosses (vol. II, p. 237 s.) ; Evermode (vol. II, p. 383 s.) ; Othon de Cappenberg (vol. II, p. 469) ; Frédéric (vol. III, p. 64) ; Ludolphe (vol. III, 630 s.) ; Hermann-Joseph (vol. IV, p. 173-175) ; Oda (vol. IV, p. 505-508).

J. B. V.

Corcum.

M. Verjans, *Vergeten kroniek over de martelaren van Gorcum (1580)*, in *Fran-ciscaans Leven*, XXIX (1946), blz. 165-172.

Liturgia

Notre confrère Pl. Lefèvre a écrit dans *La Libre Belgique* du 23 décembre 1947 un article intitulé : *Noël chez les Prémontrés*. L'intention de l'auteur était d'initier les pieux visiteurs aux belles cérémonies religieuses dont ils avaient, cette année, l'occasion d'assister à l'abbaye de Tongerlo.

D'une manière concise l'auteur donne en quelques lignes les grands traits de la liturgie des Prémontrés : « ... Le rite de Prémontré se greffe sur le fonds romain primitif originaire de la Ville éternelle, mais qui, acclimaté en pays franc, y avait subi l'empreinte des traditions locales. Après quelques tâtonnements préliminaires, le Fondateur prescrit à ses disciples l'usage d'un cérémonial pareil à celui qu'il voyait pratiquer autour de lui dans les cathédrales ou les collégiales séculières ou conventuelles. S'il n'est pas toujours aisé de déterminer exactement la provenance des emprunts faits ailleurs, on n'a aucune peine à y reconnaître l'influence très large du vieux fonds romain tel qu'on le réalisait alors dans les églises franques et lotharingiennes, ou encore dans la puissante réforme monastique de Cîteaux. Une main habile a rapproché tous ces éléments dans une figure lumineuse, d'après un principe ou un patron encore mal connu.

La fête de Noël permet de vérifier une fois de plus, la vérité de ces constatations... »

M. K.

Conversi.

L'institut des frères convers ne possédait point depuis le commencement de la vie conventuelle un statut bien défini. Dans l'article *Convers*, du *Dictionnaire de Droit Canonique*, vol. IV, fasc. XXI (1947) (auteur : J. Bonduelle) on trouvera plusieurs données intéressantes à propos de cette question historique et canonique. Citons-en quelques éléments.

Les frères convers du XII^e siècle font figure de parents pauvres. Dans toutes les grandes fondations monastiques des XI^e et XII^e siècles, on voit se constituer les convers à côté de l'état monastique. — Saint Aubry (Albéric), le successeur de saint Robert, fondateur de Cîteaux, décide d'adjoindre des convers à l'ordre naissant. L'impulsion donnée à l'ordre par saint Bernard propagea au XII^e siècle dans toute la chrétienté le type du convers cistercien, bientôt adopté par Prémontré. Désormais l'état de convers sera solennellement reconnu par l'Eglise. Ce n'est point par hasard que le premier canon conciliaire qui parle des convers est du milieu de ce siècle : le II^e concile œcuménique de Latran (1139) en son 7^e canon, cite les convers parmi les sujets inaptes à contracter mariage valide. (Mansi, t. XXI, col. 527). Mêmes formules au concile de Reims de 1148. Les canons parallèles des conciles précédents — de Latran (1123), Pise (1134) — ne citaient dans cette catégorie que les clercs majeurs et les moines (Mansi, t. XXI, col. 286 et 490). L'Eglise désormais reconnaît au convers un état religieux aussi authentique que celui du moine : lui aussi est solennellement consacré

par une profession, il est mort au monde tout autant que le moine. Mais il n'est pas moine. — La stricte clôture que s'imposaient les cisterciens les empêcha d'avoir auprès d'eux des religieuses. Mais il n'en fut pas de même dans les ordres qui ont suivi Cîteaux et notamment à Prémontré. Comme aux abbayes de moniales cisterciennes étaient attachés des convers pour le service des granges, des abbayes ne refusèrent pas de s'adjoindre des converses. Les abbayes de Prémontré eurent ainsi des groupes et parfois fort nombreux, de convers et de converses. (l. c., col. 566 ; 568).

J. B. V.

Scriptores Ordinis.

P. de Ghellinck, S. J., edidit in collectione « Museum Lessianum. » librum duobus voluminibus constantem, cui titulus : *L'Essor de la Littérature Latine au XII^e siècle* (1946). Ratione auctoritatis eximia qua pollet auctor iste, iudicia ab eo prolata notari debent in Chronico. In vol. I, pag. 201-204, de Praemonstratensibus agitur. Scribit P. de Ghellinck : « Après les Cisterciens et les Bénédictins, la famille religieuse qui a le plus d'écrivains en ce moment est celle des Prémontrés... Leur tâche essentielle de réforme pastorale et évangélisatrice, leur rôle fréquent d'administrateurs et de diplomates impériaux, « in imperij obsequiis », comme dit Rahewin, pas plus que leur office de colonisateurs... n'ont besoin d'être rappelés ici que dans la mesure où ils affectent leurs principaux écrivains au XII^e siècle. Ceux-ci se présentent dans des domaines assez variés. Mais en général, ils manient le latin avec facilité et correction, surtout Philippe de Harvengt, et Herman de Kappenberg. Outre saint Norbert, convertisseur des Slaves..., on trouve chez eux son collaborateur et son apologiste, Anselme, évêque de Havelberg (1129) puis de Ravenne (1155), ambassadeur et agent de liaison avec Byzance, comme aussi entre Frédéric Barberousse et Eugène III, le bibliste Zacharias Chrysopolitanus de Laon, le juif converti Herman de Kappenberg ou de Scheida, Adam Scot, ou l'Ecoissais, un des auteurs ascétiques fort en vue au moyen-âge, Bernard de Fontcaude, controversiste contre les Vaudois. (Son livre : *Liber adversus Waldensis*, de Bernard, abbé de Fontcaude, est le plus long des opuscules de ce temps contre les Cathares que nous possédons ; Bernard était prié d'intervenir par l'archevêque de Narbonne). Assidûment cultivée vers la fin des temps médiévaux et durant la période moderne, surtout dans les annales et chroniques de l'ordre, l'histoire et l'hagiographie trouvent déjà chez eux ses représentants avant la fin de leur premier siècle d'existence : Gerlach, premier abbé de Mulhausen, continue les annales de Vincent de Prague, et le nom de Burchard de Biberach est attaché à la célèbre chronique d'Ursperg » (pag. 201 s.). Ensuite le révérend Père traite plus longuement de Philippe de Harvengt (cet artiste de la prose rimée, d'une technique fascinatrice dans ses périodes savamment régulières... ; les œuvres de ce raffiné styliste montrent une forte connaissance des auteurs anciens, des Pères de l'Eglise, et un jugement sain, qui en fait un guide souvent consulté dans les débats théologiques de l'époque) ; d'Adam Scot ; Herman de Kappenberg (son Opusculum de conversione sua est caractérisé comme suit : « Avec une étude de psychologie religieuse, pleine d'attrait pour le philosophe et le théologien, ce récit a l'avantage d'être bien stylé, en phrases à structure périodique classique rares chez un sémite ».

J. B. V.

Hagiographi antiqui.

Le R. P. de Ghellinck, traite dans le vol. II du livre que nous venons de nommer, des hagiographes du XII s. La « Vita S. Norberti » et les « vitae » écrites par Philippe de Harvengt y sont caractérisées brièvement. Vol. II, pag. 177 s. ; 181.

« De saint Norbert..., on a plusieurs vies contemporaines ou peu s'en faut, mais anonymes ou d'attribution douteuse. La plus ancienne et la plus importante, mais de style médiocre, par un des familiers du saint, nous est conservée dans deux remaniements qui datent de 1155 ou de 1157 environ ; elle donne le principal de son attention à la vie ascétique et monastique du saint, sans grands détails sur son action politico-religieuse. Un des remaniements est ensuite complété à Kappenberg, et suivi de 24 hexamètres dont un est pris à Horace. Avant cela, on a un éloge du fondateur, prononcé au chapitre prémontré de Coblenz en 1143, par Hugues Farsit de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons. Il faut leur donner comme parallèles la vie en prose, suivie plus tard d'une vie en vers, du comte Godefroid de Kappenberg, ami et admirateur du saint, écrit entre 1150-55 par un prémontré, qui recourt à la rhétorique pour développer son récit, et, contrairement aux « Vitae » de Norbert, pour l'orner de vers de Virgile, d'Horace et, ce qui commence alors à devenir rare, de Prudence et d'Arator » (p. 177 s.).

« La production hagiographique du lettré qu'était Philippe de Harvengt est viciée par le souci d'embellir les récits trop frustes des biographes primitifs » (p. 181).

J. B. V.

BELGIUM.

Generalia.

Dans le XIV vol. de la collection *Analecta Vaticano-Belgica* est paru : *La Chambre apostolique et les « Libri Annatarum » de Martin V (1417-1431), Ire partie, Introduction et Textes*, par Fr. Baix, Bruxelles-Rome, 1947. On y fait mention de plusieurs abbayes norbertines.

Anvers — Saint Michel : dans l'introduction on parle de l'abbaye aux pages CXII-CXIII, CCXVI note 3, CCLXXI note 6 ; dans la partie des textes, pag. 116, n° 350 : « 1426, 18 mai. Eadem die (18 maii), unum par bullarum pro mag. Johanne Creyt, litterarum apostolic. scriptore, super de Berse et Vosseler parr. ecclesiis invicem unitis, Cameracen. dioc. (25 marc. arg.), fuit, de mandato R. Patris dom. Benedicti in officio Camerariatus locumtenentis, restitutum sine obligatione. Ita est. B. de Guidalottis etc. de mandato dom. n. pape. II, 290 v. ».

Dans la note 2 l'auteur donne une intéressante notice sur Jean Creyt de Turnhout, curé de Weelde et de Beerse-Vosseleer.

Pag. 166, n° 445 : « 1427, 24 janvier. Ead. die (= 24 januarii) una bulla pro abbate et conventu monasterii S. Michaelis Antwerpen., Cameracen. dioc., super translatione juris patronatus presentandi personam ydoneam ad parr. ecclesias de Berze et de Vosselaer, invicem unitas, dict. dioc., de monasterio et conventu de Bygaerden, per priorissam solito gubernari etc., ad dict. monasterium S. Michaelis (fructus dicti personatus 12 lib. tur. parv.), fuit restituta sine obligatione. Ita est N. de Valle. III, 226 v.

Averbode : Introduction : pag. CLI, CCXIV note 5 ; Textes ; pag. 52, n° 168 ;

« *Leodien.* — 1423, 21 mai. Eadem die (= 21 mai) mag. Theodericus Batensoen, litterarum apostolic. scriptor obligavit se, nomine Mathei de Merlaer, super annat. parr. eccl. de Zuetendaale, Leodien. dioc. (16 marc. arg.), vac. per promotionem dom. Danielis, abbatis monasterii Averbodiën dicte dioc. Coll. eidem Rome ap. S. Petrum, 6 id. maii a° 6° (1423, 10 maii). I. 259v.

Beaurepart (Liège) : Textes, pag. 189, note 3.

Furnes : Introduction, pag. CCXVI ; Textes, pag. 361, note 4.

Grimbergen : Introduction ; pag. CCLXXI, note 4 ; Textes : pag. 122, n° 359 : « 1426, 4 juin. Die dicta (= 4 junii), due bulle videlicet *Abilitationis* et *Nove provisionis*, pro Gerardo De Grimbergis, super perpetuo officio, matricularia nuncupato, in de Heesene et perpetua capellania in S. Crucis extra muros opidi Brugen., Morien. et Tornacens dioc., parrochialibus eccl. (4 marc. arg), fuerunt restitute sine obligatione tam quoad annat, quam etiam quoad fructus, quia asseritur in dictis bullis se nullos fructus percepsisse. *Ita est. N. de Merca.* II ; 293.

Heylissem : Textes : pag. 152, note 1 ; 351, note 5 ; 362, note 3.

Houthem-Saint-Gerlac : Introduction : pag. CCCII ; Textes : pag. 305, n° 825 : « 1429, 7 juin. Die 7 junii, unum par bullarum pro Johanne Bardeyn scilicet de Os super alt. S. Michaelis sito in eccl. monasterii S. Gerlaci, Premonstraten. ord., Leodien. dioc. (4 marc. arg. puri), fuit restitutum sine obligatione. *Ita est. Ambrosius.* IV, 245v.

Le Roeulx : Textes : pag. 157, note 3.

Ninove : Introduction : pag. CCXIX.

Tongerloo : Introduction : pag. CLI, note 2 ; CCXVI, CDXXIX notes 6 et 7. Textes : pag. 405, note 2.

Tronchiennes : Introduction : pag. CX ; Textes : pag. 124, n° 366 : « *Tornacen.* — 1426, 21 juin. Ead. die (= 21 junii) Lucas Roelfs, rector parr. eccl. de Wingene, Tornacen. dioc., obligavit se, nomine abbatis et conventus monasterii B. M. Truncinien., Premonstraten. ord., dicte dioc., super annat. parr. eccl. de Verrebrouc, ejusd. dioc. (80 lib. tur. parv.), prefato monasterio uniende. Collat. eidem Rome ap. S. Petrum, 10 kal. junii a° 9° (1426, 23 mai). Item, promisit producere mandatum ratificationis infra sex menses. Item, die ultima mensis januarii 1436, Dionisius Grieten, procurator, obligavit se, nomine dict. abbatis et conventus, super annat. dicte parr. eccl. (100 lib. tur. parv.), pred. monasterio, dum vacabit per cessionem vel decessum, uniende. Collat. eidem Florencie, anno etc. 1435, pridie kal. julii a° 5° (1435, 30 juin). II, 171v. M. K.

La famille des « Van den Eynde » d'Anvers a conservé une renommée bien méritée, comme famille d'architectes et de sculpteurs au XVII^e siècle. Ad. Jansen et G. Van Herck consacrent une monographie aux Van den Eynde dans les annuaires XX et XXI du « Kon. Oudheidkundigen Kring van Antwerpen ». Les Van den Eynde ont travaillé aissi pour les Prémontrés.

Corneille van den Eynde exécute des travaux pour une chapelle de Duffel, dépendant de Tongerlo, en 1641.

Jan Van den Eynde construit, en 1663-1672, l'église abbatiale d'Averbode. Prépare aussi des plans pour un nouveau cloître et la maison abbatiale d'Averbode ; ces plans furent modifiés par après.

Le sculpteur Hubert Van den Eynde fournit un monument funéraire pour un confrère de Saint Michel d'Anvers en 1624. L'autel de Sainte Cathérine de

l'église d'Averbode fut livré à l'abbaye le 6 octobre 1640 par le même sculpteur.

L'autel de la chapelle de Notre Dame de Duffel fut exécuté par Hubert et Norbert Van den Eynde ; cet autel était un don de la part du prélat Wichmans de Tongerlo. En 1657, Hubert Van den Eynde sculpta une statue de Notre Dame pour la façade de devant de l'abbaye de Tongerlo (cette statue n'existe plus).

J. B. V.

Averbode.

Au XXXII^e Congrès d'Anvers de la *Fédération archéologique et historique de Belgique* P. Lefèvre a donné une conférence sur : La signification des sceaux pour l'étude du type de la Madone au Moyen-Age.

On trouve, dans ces petits monuments, un choix varié d'éléments permettant de suivre l'évolution du type de la Madone : sa tenue, sa décoration, ses attributs, etc.

M. K.

Van de hand van E. H. Dr. J. B. Valvekens, O. Praem. verscheen bij de Firma Beyaert te Brugge, « Paulus », een algemene inleiding op de studie van den Apostel. Ze behandelt eerst het leven van Paulus (bl. 17-229), en geeft vervolgens een praktische inleiding om de brieven te bestuderen.

B. N. W.

Floreffe.

Au XXXII^e Congrès d'Anvers de la *Fédération archéologique et historique de Belgique*, R. Lemaire, professeur à l'Université catholique de Louvain a donné une conférence sur l'église abbatiale de Floreffe. Quoique l'église subit plusieurs changements de construction, on y trouve encore une documentation suffisante pour reconstruire les différents styles d'architecture. Au XIII^e siècle fut commencée la construction de la nef centrale en style gothique. L'église fut voûtée au XVI^e siècle ; le chœur subit une restauration au XVII^e siècle ; au commencement du XVIII^e siècle l'église fut dotée d'une nouvelle façade. Quelques années avant la révolution française l'église fut totalement modernisée par Dewez.

M. K.

Grimberga.

Dans le « Feestbundel » composé à l'occasion du soixantième anniversaire du Professeur Van De Wijer, de l'Université de Louvain, le Rév. Curé de Grimbergen, D. J. Delestre, a publié : *Bezittingen van de Abdij van Grimbergen te Leuven*. : Vol. I, pag. 57-60.

J. B. V.

— Parmi les sources qui nous permettent d'évoquer une image réelle de l'activité des ordres religieux dans le passé, les œuvres des écrivains ascétiques, destinées aux membres des diverses congrégations, sont particulièrement suggestives. En commentant certaines prescriptions de l'observance, leurs auteurs révèlent jusqu'à quel point on s'y conformait, au moins dans un milieu et à une époque déterminés. Une étude s'appuyant sur des sources de cette espèce vient d'être publiée pour l'ordre de Prémontré au XII^e siècle (N. J. Weyns,

Een premonstratenser abdij volgens Adam van Drijburch, dans Analecta Praemonstratensia, 1946-1947, t. XXII-XXIII, p. 5-34). Adam, dit de Prémontré ou l'Ecoissais, fit profession dans une abbaye insulaire de l'ordre vers 1150, passa à l'observance plus austère des chartreux en 1188 et décéda le 20 mars 1212. De l'ensemble de ses écrits, une demi-douzaine datent de l'époque de sa vie passée chez les prémontrés. Après en avoir fixé la chronologie et la signification des membres de la communauté, à savoir de l'abbé, du prieur, des officiers claustraux, des chanoines et des novices ainsi que les observances prescrites dans les lieux réguliers : oratoire, salle capitulaire, parloir, réfectoire, dortoir et infirmerie. En conclusion de son étude, il émet l'opinion que les écrits du prémontré anglais permettent d'apercevoir d'ores et déjà, durant le troisième quart du XII^e siècle, les signes avant-coureurs de la décadence de l'ordre contre laquelle le pape Grégoire IX prendra, cinquante ans plus tard, les mesures énergiques que l'on connaît. Pl. L.

Heylissem.

Dans la revue du *Cercle Archéologique, Littéraire et Artistique de Malines*, L (1946), pag. 154-155 parût un article du feu Chan. E. Steenackers, *Un ornement liturgique de l'ancienne abbaye de Heylissem à l'église métropolitaine de Saint-Rombaut*. En 1811 la fabrique d'église de Saint-Rombaut acquit pour les offices du chœur un ornement provenant de l'abbaye de Heylissem, et mentionné dans l'inventaire de 1829 comme suit : Un ornement de moire d'argent avec bandes brodées en bosses d'or, composé de quatre chappes, chasuble, deux dalmatiques et accessoires, avec voile en soie brodé en or. Cet ornement subit une restauration en 1833-1834, mais une transformation récente de quelques-une des pièces l'a dépareillé. Encore trois chapes sont telles qu'elles furent rétablies en 1834 mais le tissu porte des traces d'usure. Les autres pièces ont été complètement transformées. « Pour la beauté et la richesse de ses broderies et pour le souvenir historique qui y est attaché ce vénérable ornement méritait une plus heureuse fortune. » M. K.

Dans le *Courier de l'Entre Sambre et Dyle* 25 janv. 1948 parut un article *Grand-Manil* de J. Dehon sur François-Joseph Demanet, le dernier abbé de Heylissem. En voici le contenu.

François-Joseph Demanet entra à Heylissem le 13 mai 1730 ; vêtu le 22 juin 1760 ; profession le 20 mai 1762 ; sous diaconat le 5 juin 1762 ; diaconat le 28 mai 1763 ; prêtrise le 16 juin 1764. Professeur à l'abbaye le 16 octobre 1773. Vicaire à Tourinnes-les-ourdon le 20 mars 1782 ; curé à Pellaines du 20 avril 1784 au 12 avril 1790 date à laquelle il fut à la presque-unanimité élu prélat de l'abbaye.

Le 27 avril 1790, il reçoit ses lettres patentes des Etats du Brabant dont ci-joint copie :

« Les Esois Etats représentant le Peuple du Duché de Brabant aux Religieux de l'abbaye d'Heylissem et à tous ceux que ces présentes verront ou lire ourront, salut :

Savoir faisons : que, sur le bon rapport qui nous est parvenu de la piété et de la capacité du Révérend Dom François Demanet et pris recours au choix fait par lesdits Religieux le 13 avril 1790, nous l'avons nommé, comme Nous

le nommons à la dignité abbatiale de la dite abbaye de Heylissem vacante par le décès du Révérend Pierre Dave ; étant notre intention que le susdit Révérend Dom François Demanet soit admis en cette qualité ; et qu'il puisse obtenir sur le pied usité de notre Saint Père, de l'Evêque diocésain ou autres Supérieurs Ecclésiastiques, telles bulles apostoliques et Provisions de confirmation qu'il appartiendra et en conséquence prendre la réelle et actuelle possession de la même abbaye, ainsi que des droits, fruits, profits et émoluments y appartenans, pour dorénavant la tenir, régir et gouverner tant pour le Spirituel que pour le temporel en gardant et observant les solennités requises et accoutumées.

Donnons en mandement aux Chancelier et Gens du Conseil Souverain de Brabant, à tous officiers justiciers et autres personnes de reconnaître le susdit Révérend Dom François Demanet en qualité d'Abbé de la dite abbaye de Heylissem et de le faire et laisser jouir paisiblement de cette nomination. »

Fait à notre assemblée générale à Bruxelles le 27 avril 1790.

Par ordonnance. (signé) Dejonghe, Conseiller au Conseil Souverain de Brabant et Pensionnaire des Etats de ce Duché. »

Il est installé comme abbé de 17 mai suivant par le Prélat du Parc, suppléant par commission spéciale du père Abbé.

Le 13 juin 1790, le Prélat Demanet reçoit la Bénédiction du Cardinal Francenberg de Malines, avec l'assistance des prélat du Parc et de Villers, au Palais archiepiscopal de Bruxelles.

Le 14 avril 1791, il reçoit ses lettres de nomination nouvelles de la part de Mercy d'Argenteau, administrateur des affaires belges au nom de l'Empereur Léopold.

Lors de la révolution française, il fut expulsé de son monastère.

De l'ouvrage de Wauters, Géographie et histoire des communes belges, canton de Tirlemont, on trouve à la page III, ce qui suit : « Epouvantés du sort dont les menaçaient les rigueurs de Robespierre, le prieur et quinze moines s'étaient réfugiés au Prieuré de Langworden (près d'Aix-la-Chapelle).

L'abbé Demanet les avait suivit ; mais affaiblis sous le poids des inquiétudes, ce prélat dû rester à Aix-la-Chapelle pour y prendre les eaux, comme le constate une déclaration de Gronte, médecin licencié en date du 1er juin 1795. »

Voici la copie de cette déclaration : (1)

« Le soussigné, médecin licencié, établi à Reuss comme étant le médecin du prieuré de Langwaden, atteste et certifie d'avoir traité constamment en ma qualité le citoyen (sic) François Demanet, religieux de l'abbaye de Heylissem en brabant depuis qu'il est venu demeurer audit Langwaden, ayant pris le germe de sa maladie par les Batailles qui se sont faites à l'entour de l'abbaye au mois de mars 1793 et qui a considérablement augmenté par la terreur du représentant Robespierre, et vu que cette degenerate en lenteur, il sera de toute nécessité que le dit citoyen infirme continue son régime dans ce climat surtout à Aix-la-Chapelle pour y prendre les eaux.

En foi de quoi, etc.,

signé Greüter. »

A son retour d'Allemagne, le Prélat se retira quelque temps chez son frère, à Golzennes. De là, il retourna à Pellaines près de Landen où il mourut à la cure le 31 juillet 1809.

(1) *Archives Ecclésiastiques du Brabant, 8336 à 8347. Farde Demanet.*

Il y fut enterré le 2 août. Sa pierre tombale existe toujours, elle est adossée au mur du cimetière.

L'abbé Demanet fut le dernier abbé de Heylisse. En 1796, cette abbaye subit le sort réservé à toutes les institutions de ce genre : la communauté disparaît et le monastère fut vendu comme bien national. Suivant d'Hoop, les arts agricoles y étaient en grand honneur. Les derniers abbés avaient un haras, le seul qui existât dans la contrée.

Parc.

In het Tijdschrift *Taxandria* van de Koninklijke geschied- en oudheidkundige Kring van de Antwerpsche Kempen, XIII (1947) verscheen van de hand van Kanunnik J. E. Jansen, O. Praem een artikel : *Een heilig Kempenaar. Pater Cornelis Jan Van Den Akkerveken S. J.*

M. K.

Luc, Mellaerts, membre de la Chambre des Représentants, vient de publier un aperçu intéressant : *Tervuren door de Eeuwen heen*. La paroisse de Tervuren eut jusqu'en 1840 des chanoines du Parc comme curés. Dans le livre de Mr. Mellaerts on trouvera à beaucoup d'endroits des données concernant les relations de l'abbaye du Parc et de ses membres avec la commune et la paroisse de Tervuren.

J. B. V.

Notre confrère de l'abbaye du Parc, Heribert (Werner) Peeters, a préparé un ouvrage sur le philosophe du XIII^e siècle, Hillel ben Samuel, ouvrage qu'il se propose d'éditer sans trop tarder. Un chapitre de cet ouvrage est reproduit en substance dans un article de l'auteur, sous le titre *Hillel ben Samuel, philosophe du XIII^e siècle*, dans la *Revue Philosophique de Louvain*, t. 44, 1946, pag. 271-290.

J. B. V.

Postel.

L'abbaye de Postel est fondée comme prieuré dépendant de Floreffe avant 1138 : en effet la *tertia pars Postulae* est nommée dans une bulle du 21 décembre 1138. Toutefois la juste date de la fondation étant inconnue, on avait pris la consécration de la première église en 1140 comme année de fondation. Après une évolution constante et une histoire assez caractéristique le prieuré est érigé en abbaye indépendante en 1621 et l'illustre humaniste et organisateur Rombaut Colibrant de Louvain en fût le premier abbé.

Lorsqu'en 1940 les préparatifs étaient pris pour fêter dignement le huitième centenaire de la fondation, la guerre éclata. Depuis lors l'atmosphère prêtait plutôt à des soucis qu'à des fêtes. Pourtant puisque c'était en 1847 que la communauté dispersée par la Révolution Française, s'est réinstallée dans la *domus paterna* de Postel en Campine, on a voulu profiter de cette occasion pour célébrer à la fois la double commémoration, celle de la fondation et celle du « grand retour ».

Dès le début les solennités ont pris l'allure correspondant à l'importance et la dignité de l'objet. Le 6 août Son Eminence le Cardinal van Roey, archevêque de Malines, a inauguré les *fasti dies* par l'ordination sacerdotale de deux diacres de l'abbaye, suivie du diner où presque tous les abbés de ceux diocèses, les notables de la province et de la commune, le doyen et les supérieurs des

collèges des environs étaient présents. L'après midi, en cette même société choisie, fut ouverte l'exposition des objets précieux, des livres et paraments remarquables et des pièces d'histoire de l'abbaye du XII^e siècle jusqu'à nos jours ; l'afflux incessant de visiteurs jusqu'au jour de clôture (le 14 septembre) a fourni la preuve de sa grande valeur. Le soir du même jour a commencé la fête de la jeunesse qui réunit autour du feu de camp, dans un concours d'athlétique, un tournoi de chant et une soirée religieuse, 500 à 600 jeunes « Béné-luxois ». Certes ils ne sont pas, d'après le maxime de Claudel, « entrés chez eux comme des semeurs de silence, mornes et inquiets ».

Le 10 août eut lieu, dans la cour de l'abbaye, la première représentation en plein air du jeu *Norbert van Gennep, een Pelgrim op aarde*, du poète néerlandais Jacques Schreurs, donnée par le groupe Kunstverbond de Turnhout, sous la régie de Staf Bruggen.

Le dimanche suivant l'association des écrivains campinois (Vereniging voor Kempische Schrijvers) a tenu sa réunion d'été dans ce centre de culture, qui leur est si cher. Le R. P. Boniface Luyckx de Postel y prit la parole sur l'influence des Prémontrés en Campine, et après lui le président de l'association, l'écrivain Emile van Hemeldonck, traitait du rôle de Postel dans la révolution brabançonne. Une deuxième représentation du jeu de St. Norbert complétait cette journée, précédée pourtant de la première audition de la Cantate du carillon du carillonneur bien connu Staf Nees de Malines, sur texte du R. P. Evermode van den Bergh et sous la direction du T. R. P. Sousprieur.

Le programme du 31 août comportait une nouvelle audition de la Cantate et une troisième représentation du jeu, toujours avec un temps splendide.

Enfin le 14 septembre, le nouveau carillon de 40 cloches, don de la commune de Mol et des bienfaiteurs de l'abbaye et exécuté par la firme Michiels de Tournai, reçut la bénédiction pontificale et lançait ses premiers tons sur une foule d'auditeurs attentifs. Le programme était exécuté par le T. R. P. Prieur et le maître Staf Nees. Après quoi le chœur de l'abbaye, renforcé par ceux des villages environnants, faisait entendre pour la dernière fois la Cantate, accompagnée cette fois-ci du carillon même, et une dernière représentation toute artistique du jeu clôturait le cycle des fêtes.

B. L.

A l'occasion du huitième centenaire de l'abbaye de Postel et en commémoration du retour des Pères dans leur maison de profession après la révolution française, le Père B. Luyckx a édité : *Feestboek over Postel* ; 150 pag. et 20 clichés. Le Père Boniface donne dans un style élégant un aperçu historique de l'abbaye et son rôle important dans l'histoire des Pays-Bas.

En même temps parut un guide de l'abbaye : *Postel 1140-1940*, 76 pag. et 18 clichés, rédigé par E. Van Den Bergh, O. Praem. indiquant les œuvres artistiques et les curiosités de l'abbaye.

M. K.

A la Faculté de Philosophie et lettres de l'Université de Louvain, M. S. Scholl, défendit le 12 juin 1947 sa thèse pour le grade de docteur en sciences historiques. Il fut promu au doctorat par son livre : *Het Liberalisme bij Mr. G. K. Van Hogendorp, Mr. J. R. Thorbecke en Mr. S. Van Houten*, dans la collection : *Publicaties op gebied der Geschiedenis en der Philologie*, 3de reeks, 24ste deel, Tilburg, 1947.

Parmi les 14 petites thèses nous en notons deux qui regardent l'Ordre de

Prémontré : 't Is onmogelijk het ontstaan van de Reguliere Kanunniken van Premonstreit uit te leggen zonder in eerste instantie met de tijdsomstandigheden rekening te houden. — De iconographische voorstelling van den H. Norbertus als verdediger van de H. Eucharistie dateert slechts van de 16de eeuw.

M. K.

— Sous le titre *Essai sur les sources de l'Ordo missae prémontré*, publié dans les *Analecta Praemonstratensia*, 1946-1947, t. XXII-XXIII, p. 35-90), B. Luykx publie de copieux extraits d'une étude entreprise par lui sur la liturgie lotharingienne ou rhénane du X^e au XII^e siècle. Après avoir délimité le milieu historique du sujet, les sources et la méthode employées, il donne un ample commentaire du chapitre de l'ordinaire prémontré du XII^e siècle consacré à la célébration de la messe. Un examen comparatif de ce texte avec celui des *ûs* de Cîteaux, tous deux reproduits intégralement, face à face, permet d'en établir, d'une part la parenté, d'autre part les particularités propres à chacun des *Ordines*. Pour tout ce que Prémontré n'a pas emprunté à Cîteaux, l'A. cherche à déterminer les sources dont se serait inspiré le rédacteur de la nouvelle codification liturgique, adoptée par l'ordre canonial. Ces sources sont, en ordre principal, les livres lotharingiens ou rhénans, et surtout le pontifical romano-germanique de Mayence. Subsidiairement il note des emprunts faits au *Micrologue* de Bernold de Constance (c. 1100) et plusieurs usages que Prémontré semble avoir admis dès les origines, avant la codification officielle de son *ordo*. Ce dernier, conclut-il, se révèle comme une œuvre cohérente, remarquable de concision et de clarté, moderne quant à son esprit, respectueuse cependant de la tradition. Il serait superflu de souligner les mérites de ce travail. À l'aide du précieux commentaire, déjà très suggestif, élaboré jadis par un de ses devanciers, le chan. M. Van Waefelghem, et des documents publiés ou signalés depuis, enfin d'un gros effort personnel, l'A. a pu ouvrir des perspectives nouvelles, — et qui paraissent suggestives, — sur les origines et la signification du rit prémontré et, par voie de conséquence, sur la place qu'il occupe dans le développement de la liturgie canoniale au XII^e siècle. Ajoutons toutefois qu'à notre avis certains arguments auraient dû être présentés avec un peu plus de réserve. Les affirmations trop catégoriques de l'A. pourraient faire croire que toute controverse est désormais exclue. Cependant bien des points restent obscurs et plusieurs solutions proposées par lui ne satisferont pas tout le monde. Ce n'est pas ici l'endroit de les exposer. Mais, à titre d'exemple, signalons que l'A. voit à tort dans l'expression *litterati canonici* une « terminologie entièrement étrangère au langage de l'Ordre » et en infère l'existence d'une « source canoniale » distincte. En effet, cette expression se lit déjà dans les premiers statuts (éd. Van Waefelghem, p. 39 : *nullus canonicorum litteratorum canonicas horas... pretermittat*), et le terme *canonicus*, en opposition avec celui de *conversus*, apparaît à plusieurs reprises dans les mêmes statuts (p. 26, 27, 35, 39, 45). Leur présence, dans l'*ordo* de Prémontré, peut donc s'expliquer autrement que par l'emprunt d'une rubrique au cérémonial des églises séculières. Que pareils emprunts soient réels, M. Luykx n'est pas le premier, je crois, à l'avoir affirmé ; mais la preuve qu'il en donne ici avec tant d'assurance me semble assez mal choisie.

Pl. L.

Bon. Luykx in *Tijdschrift voor Liturgie*, t. XXXI, 1947, pag. 14-23, sub titulo : *Liturgie in Donkere Tijden*, agit de influxu qui provenit ex libris liturgicis qui in antiqua Germania ortum sumpserunt ex conatibus qui sub respectu liturgico adhibiti sunt a regibus, Carolingis dictis, praeprimis a Karolo Magno. « Ordines » exinde provenientes, maxime Pontificale dictum Moguntinum (Mainz), non modica ratione influxum exercuerunt in Ordines romanos, Cluniacensem, Praemonstratensem, et ritus plurimarum regionum antiquae Galliae.

J. B. V.

In Abbatia Postellensi habetur, uti notum est confratribus, sedes quaedam Piae Unionis a Transitu S. Joseph pro morientibus adjuvandis. Ut pia haec unio efficacius promoveatur, cfr. Postellensis, Ev. Van Den Bergh opus aliquod italicum adaptavit et edidit sub titulo : *S.O.S. Wij vergaan*, operis huius (in 12°; pag. 183) altera editio prodiit anno 1947.

J. B. V.

S. Michaelis Antverpiae.

In het Parochieblad St. Fredegandus, 14 dec. 1947 staat een klein artikeltje : *De broederschap van O. L. V. van Peys en Vrede*, waarin het ontstaan, de betekenis en het doel in 't kort worden uiteengezet.

Ontstaan, « In de oude St. Michielsabdij van Antwerpen werd in de 17^e eeuw een Broederschap opgericht ter ere van O. L. Vrouw, onder de benaming van Peys en Vrede. Wellicht werd die titel aldus gekozen, omdat onze landen gedurende die jaren zoveel oorlogs-wee, moord en brand, plundering en heiligschennis over zich zagen heengaan en de voorbije hervorming een tijd van haat had ingeluid, waardoor vele menschen verplicht waren hun haardsteden te verlaten en hun have en goed op andere plaatsen in veiligheid te brengen.

De broederschap schijnt in de machtige Norbertijnerabdij een groten bloei gekend te hebben. Na het sluiten der abdij tijdens de Franse Revolutie verhuisde ze in 1814 met beeld en andere bijhorigheden naar de St. Andrieskerk te Antwerpen, waar ze nu nog een grote belangstelling geniet. Rond 1750 is een Norbertijner-kannunik, Bruno van Lamoën, pastoor van St. Fredegandus te Deurne. Aan hem hebben we wellicht het ontstaan van de broederschap te danken en het moet zijn dat hij in zijn abdij een vurige ijveraar van de broederschap geweest is, om hem te doen besluiten, eenmaal pastoor te Deurne, alhier een broederschap op te richten onder dezelfde titel. Veelal wordt nu de oprichting vermeld in 1756, maar dat is het jaar van de kerkelijke instelling. De Broederschap bestond zeker vroeger, want rekeningen vermelden inkomsten en uitgaven voor het jaar 1755, voor ommegang enz. Oudere rekeningen schijnen verloren. In ieder geval, in 1756 werd ze kerkelijk ingesteld door Mgr. de Gentis, Bisschop van Antwerpen, die dan ook als eerste proteckteur of beschermheer optrad.

M. K.

Notum est M. Mavermans, canonicum S. Michaelis Antverpiensis, satis acriter intervenisse in discussionibus habitis occasione ortus sic dicti « laxismi », Probabilismi, et Iansenismi. Publicaverat, inter alia, opusculum, cui titulum dederat : « *Epistola apologetica ad S. Pontificem Innocentium XI* », Coloniae, 1676. R. D. Aubert, in sua dissertatione : *Le Problème de l'Acte de Foi*, conscripta ad consequendum gradum magistri in Facultate Theologica Universitatis Lova-

niensis, pluries remittit ad scripta Havermans, in pag. 88. 91. 93 s. 96. 98. 100 s.
J. B. V.

R. P. Kindt, C. SS. R., anno 1945 publicavit dissertationem suam *De potestate dominativa in Religione*, conscriptam ad consequendum gradum magistri in Facultate Iuris canonici in Universitate Lovaniensi. In Indice bibliographico, huic dissertationi apposito, citantur duo opera juridicomoralia Flor. De Cocq († 1683), et unum Laurentii Landmeter. De Cocq erat religiosus abbatis S. Michaelis Antverpiensis; Landmeter († 1645) abbatiae Tongerloensis.
J. B. V.

Tongerloo.

Le Prieur G. Van den Broeck continue sa collection de droit monastique « Paleae juridicae ». Nous notons de lui : *De abdicatione bonorum*; *De praxi voti paupertatis*; *De editione librorum*. Tongerloo, 1947. M. K.

Au XXXII^e Congrès d'Anvers de la *Fédération archéologique et historique de Belgique*, notre confrère M. Koyen donna une conférence au sujet de Ramirhde, un réformateur du XI^e siècle et précurseur de Tanchelin. Ramirhde se rallia au mouvement antisacerdotal et il tâcha de détourner le peuple des prêtres concubinaires. Il prépara ainsi le terrain pour l'action de Tanchelin.

A l'occasion de ce Congrès d'Anvers, le Cercle archéologique de la susdite ville avait organisé une exposition de dessins, de maquettes et de sculpture d'artistes anversoises des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

Nous avons remarqué parmi les dessins de G. Kerricx : une bibliothèque d'une abbaye norbertine; le lambris de l'église de Tongerloo, avec le tableau de L. da Vinci, 2 confessionaux et le monument funèbre des abbés; 3 plans pour un lambris de l'église de Tongerloo; Plan d'un monument funèbre pour les abbés de Grimbergen; Plan d'un monument funèbre pour un prélat prémontré. Dessins de G. I. Kerricx (1682-1745) : Autel d'une abbaye norbertine avec les statues de St. Norbert et d'un roi.

Parmi les plans de lambris nous retrouvons deux dessins de H. Fr. Verbrughen de l'année 1695 pour la décoration des murs de la bibliothèque de Tongerloo.

Pour l'abbaye de St. Michel d'Anvers nous remarquons le plan d'un lambris d'une chambre de la main de C. Struyf. Parmi les maquettes en terra cotta se trouvent les deux statues, qui ornent le trône abbatial de Parc. Les maquettes sont de J. Berger.
M. K.

Dans la revue « *De zuiderkempem* » XVI (1947) pag. 29-37 notre confrère Milo Koyen publia une petite étude : *Sinte Odrade van Scheps*. L'auteur examine les deux questions suivantes : Quand vivait sainte Odrade ? Quelle était la condition sociale de sa famille ?

Dans la même revue, pag. 57-58, M. Koyen édita une notice : *De keusterij tot Westerloo*.
A. E.

Notre confrère A. Erens a publié dans « *De Zuiderkempem* » XVI (1947) pag. 44-54 une notice biographique de l'archiviste Adrien Heylen, curé à Oolen

(† 1802). Il relate d'abord son activité comme archiviste de l'abbaye en publiant la liste de ses travaux historiques, et décrit ensuite la vie mouvementée du curé d'Oolen pendant la période de l'occupation française. M. K.

A la session du 13 novembre 1947 de la commission d'Histoire et de Folklore de la province d'Anvers, Mr. A. Erens a donné une conférence au sujet du Cartulaire de l'abbaye de Tongerlo. Il donne d'abord un aperçu général sur la signification et l'intérêt d'un cartulaire dans les anciennes abbayes, pour parler ensuite plus spécialement du cartulaire de Tongerlo. Après une description matérielle du livre, qui contient 49 documents pour le XII^e, 271 pour le XIII^e et 649 pour la première moitié du XIV^e siècle, Mr. Erens en relève la signification primordiale pour l'histoire de multiples paroisses de l'ancien duché de Brabant. Le plus grand nombre des chartes originales se trouve aux archives de l'abbaye, d'autres à Anvers et à La Haye. Espérons que l'édition du Cartulaire paraîtra prochainement. M. K.

A l'usage des visiteurs, notre confrère Fredegandus Vansteene a composé un opuscule : *Tongerloo. Gids voor bezoekers*, 1947. C'est une heureuse initiative et nous espérons trouver, dans une deuxième édition, quelques photos et vues de l'abbaye et une énumération sommaire des principaux objets d'art.

M. K.

Notre confrère Th. V. Nys, Dr. Phil. et professeur de philosophie a récemment édité le premier volume de son livre : *Euntes Docete. De Catechismus op den preekstoel, Tongerlo*, 1947.

Ce sont des instructions du Catéchisme pour les dimanches de l'année. Le deuxième volume paraîtra prochainement. M. K.

Brevis tractatiuncula quoad valorem ascetico-religiosum Psalmi XV, invenitur in *Tijdschrift voor Geestelijk Leven*, III, 2 (1947, 2) pag. 322-328. Sub titulo : *Een Psalm van Godsvertrouwen*. Auctor est B. Wambacq. J. B. V.

Sub bello, consilium fuit initum publicandi apud bibliopolam pontificium Beyaert, Brugis, explicationem potissimum paraphrasticam in lingua neerlandica librorum S. Scripturae Novi Testamenti. Series vocabitur : *Tolle, lege*, Singulis sacris libris fasciculus specialis dedicabitur; pro serie librorum ejusdem generis introductio specialis edetur. Introductio generalis et specialis in Evangelia (nr. 2 seriei) prodiit anno 1946 sub titulo : *De Boodschap van het Evangelie*. In -8°; pag. 191. Auctor libri, Wambacq, agit de origine Evangelii tum oralis, tum scripti, ut deinde tractet de singulis Evangeliiis. Forma expositionis est forma vulgarizationis, uti aiunt. J. B. V.

Confratres nostri norunt B. Wambacq, iam annis nonnullis elapsis (mense Novembri 1938), in ipsis aedibus Vaticanis, assistente Summo Pontifice Pio XI, studia sua scripturistica Romana coronasse splendida defensione publica dissertationis quam paraverat pro obtentu gradu Doctoris in S. Scriptura. Conditiones bellicae hucusque publicationem dissertationis illius scientificae impediunt. Nunc, in fine anni 1947, apud Desclée, De Brouwer, dissertatio illa tandem publicari potuit. Inscritur : *L'Epithète divine Jahve Sebaot*. Etude philologique, Historique et exégétique. Agitur in hac praeclara dissertatione de denominatione : « Dominus exercituum » aut simili, quae non raro occurrit in

libris Veteris Testamenti. Assumendo hoc thema, sane non facile, et tam feliciter opus inceptum ad finem ducendo, confrater et collega noster Tongerloensis monumentum exegit, quod cultores scientiarum biblicarum aestimabunt uti decet. Nam in publicationibus, praesertim catholicis, scripturasticis, parum aut nihil vere scientificum circa hunc titulum divinum inveniebatur. Lacuna ista nunc feliciter completa est. Variis inquisitionibus auctor doctissime ad hanc conclusionem devenit : Jahve Sebaot significat Deum qua omnipotentem, Deum qua Creatorem et Dominum Universi.

J. B. V.

In catechesi Domini et Apostolorum, et consequenter in praedicatione Ecclesiae, Parabolae constituunt medium omnino adaptatum quo veritates Revelationis hominibus notificentur. Quod nostris temporibus aequae valet ac in saeculis praeteritis. Hos, occasione sumpta ex brevi expositione notissimae parabolae seminantis, proponitur in articulo Dr. Benj. Wambacq, *De Parabel van den Zaaier*, in periodico : *Ons Geloof* XXIX (1947) p. 144-57.

J. B. V.

Selon quelle version la Bible doit-elle être citée dans nos prédications ? Voilà une question qui a provoqué quelques fois un certain remou. Des réponses de la Commission Biblique viennent ici à point ; des déclarations du Concile de Trente et les principes invoqués par S. S. le Pape dans son Encyclique récente sur l'Écriture Sainte doivent être considérés à ce propos. C'est en considération de tous les éléments du problème que notre confrère Wambacq résout la question en toute franchise dans un petit article de *Ons Geloof*, a. XXIX, 1947, p. 47 s. Il est permis, ainsi notre docte confrère, de faire usage d'une version faite selon le texte original (et non nécessairement selon la Vulgate), quand on prélit, p. ex., un Dimanche à l'église, l'Évangile du jour dans une traduction en langue moderne. — Puisque le Très Révé. P. Vosté, O. P., secrétaire de la Commission Biblique Pontificale, a voulu lire et ne pas désapprouver la solution préconisée par notre confrère, le petit article du Dr. Wambacq a une autorité d'autant plus grande.

J. B. V.

Benj. Wambacq, revient dans une note sur la signification et la portée du nouveau Psautier latin édité et publié en 1945 sous l'autorité de Sa Sainteté Pie XII. Cette édition constitue une version nouvelle du Psautier, d'après le texte original hébreu ; il ne s'agit donc pas ici de la révision de la version ancienne de la Vulgate, qui a été confiée, comme l'on sait aux Bénédictins. Cfr. : *Het nieuwe Psalterium en de Herziening der Vulgaat* : *Ons Geloof*, XXVIII (1946) p. 330-335.

J. B. V.

CECHOSLOVACIA.

Strahov.

Tiburtius Hollós, O. Praem (früher Stift Tepl) hat in Erlangen summa cum laude an der juristischen Fakultät promoviert. Seine Dissertation war : *Die Rechtsverhältnisse der Strahover Grundherrschaft zu Anfang des 15. Jahrhunderts*, 157 gez. Bl. 4° (Maschinenschr.).

A. S.

Abbas Strahoviensis, Dr. Bohislaus Jarolimek, edidit lingua tchechica, apud bibliopolam, Bohuslav Rupp, Praha, librum cui titulus : *Blahoslavent*. Pag. 263.

J. B. V.

GALLIA.

Avec l'aide de plusieurs collaborateurs, le Prof. V. Carrière, de l'Institut catholique de Paris a publié chez Letouzey et Ané trois forts volumes (1934 ; 1936 ; 1940), sous le titre général : *Introduction aux études d'Histoire ecclésiastique locale*.

Dans le tome I : *Les Sources Manuscrites* (1940), sont indiqués plusieurs manuscrits se rapportant à l'histoire de notre Ordre.

1. *Aux Archives nationales* : Sous-série V : Grand Conseil. Le rôle essentiel du Grand Conseil était de juger les affaires pour lesquelles les Parlements auraient manifestement manqué de l'impartialité nécessaire et en particulier les affaires intéressant les matières bénéficiales, les causes des ordres religieux : Cluny, Cîteaux, Prémontrés, Saint-Maur, Jésuites, ayant obtenu évocation devant cette juridiction. Cette série comprend les minutes d'arrêts du XVI^e siècle, à partir de 1541 surtout, à 1791, et les registres d'enregistrement de ces arrêts de 1527 à 1790, avec quelques lacunes pour le XVI^e siècle. Malheureusement les moyens d'investigations dans ce fonds sont extrêmement limités. (Carrière, I. c., pag. 78).

Sous-série F13 : Bâtiments civils (Période Révolutionnaire). F 776 : Haute Loire : réclamation de l'ancien évêque du Puy, M. de Galard, contre un arrêté du directoire de département qui met à sa charge 21445 francs sur les revenus qu'il a touchés de son abbaye Saint-Paul de Verdun (Carrière I. c., pag. 124).

Sous-série F13 597-611 : Inventaires des biens meubles et immeubles appartenant aux communautés religieuses : dix-neuf liasses contenant une collection des inventaires dressés en 1790 par les municipalités pour marquer la prise de possession par la nation des biens appartenant aux abbayes et aux couvents. Ces documents fournissent d'utiles renseignements sur l'état des communautés religieuses au début de la Révolution, renferment généralement la mention de l'option des religieux pour la continuation ou l'abandon de la vie commune. (pag. 137).

2. Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale.

La Collection de Lorraine renferme un véritable fonds d'archives, constitué au XVIII^e siècle. Entre les numéros 220 et 337 notons un ensemble de pièces originales sur la grande abbaye lorraine d'Etival.

Dans la Collection de Picardie, de nombreuses copies et des originaux se rapportent à Laon (185-190, 269-271, 283-287) ; à l'abbaye de Valséry. (292). (Carrière, I. c., pag. 315 s.).

Pour l'histoire des Prémontrés, il faut consulter les documents réunis dans les manuscrits latins 11791-11792 ; les privilèges des prémontrés (XIII^e siècle) dans le ms. lat. 9752. (ib., pag. 320).

3. Bibliothèques publiques (la Nationale exceptée).

Dans la plupart des bibliothèques se rencontrent : copies de cartulaires d'abbayes (Carrière, I. c., pag. 336 s.).

a. Aix-en-Provence (Bibliothèque Municipale).

nr. 319, Jouguet : Evêques et abbés de Verdun (XVI s.).

b. Amiens. (Bibliothèque Municipale).

nr. 1005, Prémontré, au diocèse de Laon (XII-XIII s.).

c. Metz. (Bibliothèque Municipale).

nr. 1197. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Josse au diocèse d'Amiens (XIII s.).

d. Nancy. (Bibliothèque Municipale).

nr. 539-541. Recueil sur les abbayes d'Etival...

nr. 1488. Actes des synodes tenus à Verdun de 1549 à 1575 par l'évêque.

Nicolas Psaume (copie du XVII s.).

nr. 1786-1788. Pièces sur l'abbaye d'Etival (XVI-XVII s.).

nr. 2182. Inventaire des titres d'Etival, copié par Paul Cabasse (XIX s.).

Dans le tome II (L'Histoire locale à travers les âges), se trouve une partie consacrée (par M. Coulon) à la Sigillographie ecclésiastique française. Au premier chapitre : Type à effigie, on note (pag. 143) qu'à l'origine les abbés eurent souvent un sceau commun avec leur couvent. « On voit donc, rarement il est vrai, des abbés à mi-corps ou assis ». En note, on donne comme spécimen, quant aux abbés représentés assis : les abbés de Prémontré en 1281 et 1380.

J. B. V.

Frigolet.

Frigolet reprend vie. Sur sa roche dénudée Saint Michel veille toujours. L'Abbaye est dotée d'une entrée plus digne d'elle : belle porte romane avec porterie et parloirs. Le Rme Père Léon, Abbé émérite va relativement bien mais ne peut quitter la chambre.

Au mois de septembre, quatre novices de chœur et au mois de novembre deux frères convers reçurent l'habit. A la Noël, dans la vaste église polychrome à la Messe de minuit célébrée par le Rme Père Abbé Calmels on assista (à l'offertoire) à la cérémonie si émouvante de l'offrande de l'agneau présenté par des bergers et des bergères en costume provençal. Noël provençaux avec tambourins.

Mondaye.

Le 16 septembre 1947, le Révérendissime Père Yves Bossière, nouvel abbé de Mondaye a été béni par son Excellence Monseigneur Picaud, Evêque de Bayeux. Etaient présents, S. Exc. Mgr. Falaize, Evêque Missionnaire, le Rme Père Van Heesch, Abbé de Grimbergen, le Rme Père Norbert Calmels, Abbé de Frigolet, le Rme Père Norbert Huchet, Abbé d'Andenne.

In Gallia plurimae inquisitiones in decursu ultimorum annorum publicae sunt de natura et dignitate sacerdotii stricte diaecesani. Hac ratione adlaboratur ut sacerdotes magis conscii fiant eximiae vocationis suae atque vires sumant ut vocationi illi quam maxime fideles se exhibeant. Exinde Reverendissimus Abbas Montis Dei, Bossière, ansam sumpsit ut examen accuratum instituat de ratione sacerdotii stricte canonicalis, quod ratione sui instituti ita Auctor religionem indicat ipsi Episcopo colligatum. Propositum istud Reverendissimus Abbas exponit, conditiones presbyterii indicando sicuti transparent in antiquitate et in reformationibus a S. Gregorio VII intentis. Etiam decreta disciplinaria Sessionis XXIII Concilii Tridentini in favorem suae thesae affert. Quae omnia sane considerationem benevolam ex parte eorum qui de sacerdotio diaecesano et de sacerdotio canonicorum profundius inquirunt. Unus alterve fortasse desideraret expositionem quamdam completivam, in qua quaestio eadem insuper

consideraretur in lumine iuris hodierni religiosorum. Expositio Abbatis Montis Dei legitur sub titulo *Clergés séculier, canonial, diocésain* in periodico : *Supplément de La Vie Spirituelle* I (1947-1948) p. 147-172. J. B. V.

Mont-Saint-Martin.

Dans son numéro du 15 novembre 1947, l'organe du Touring club de Belgique produit un article de M. Ed. van Halteren intitulé : *La source de l'Escaut*.

« L'Escaut prend sa source en France au plateau de St. Quentin. » C'est la réponse ordinaire qu'on trouve dans la presque totalité des manuels de géographie. Or rien n'est plus inexact. D'abord ce fameux plateau n'existe pas. Puis la source se trouve dans le village de Gouy (ou Gouy-en-Arrouaise) village joignant Le Câtelet près de St. Quentin, à 16 kilomètres à vol d'oiseau de cette ville. La source jaillit de terre dans la partie de l'ancien enclos du monastère des Prémontrés du Mont-Saint-Martin, au lieu nommé sur les cartes de l'Etat-Major français et sur les plans cadastraux : « La grande cour ».

Les religieux de cette ancienne abbaye (fondée par le Bienheureux Garembert) avaient capté cette source pour leur usage et recueilli les eaux dans une mare emmurillée de trois côtés avec escalier donnant accès à une nappe d'eau de quatre mètres carrés. Dans une pierre surmontant la niche susdite ils ont par une inscription en latin vanté la pureté des eaux et donné un cours « très abrégé » de notre fleuve. Cette inscription qui était encore très lisible avant 1914, subit de graves détériorations pendant la guerre 1914-1918. La fameuse ligne Hindenburg avec des tranchées profondes de 35 mètres était voisine de la source de l'Escaut et de durs combats y eurent lieu au printemps de 1918.

Voici le texte que M. Van Halteren donne :

Felix sorte tua Scaldis
Fons limpidissima
Quia sacro scaturiens agro
Alluis et ditas nobile Belgium
Totque claras urbes lambens
Gravius Thetidem intras.

Ce qui peut se traduire comme suit : « Source cristalline de l'Escaut, heureuse de ton sort puisqu'en jaillissant tu baignes un champ sacré (l'abbaye) et qu'après avoir arrosé la noble Belgique et ses villes illustres, tu entre grossie dans Thetis (la mer) ».

Dans ses *Sacri et canonici Ordinis Praemonstratensis Annales*, Nancy, 1736, tom II, p. 321 et suiv. Hugo situe l'abbaye de Mont-Saint-Martin en ces termes : « Ad Scaldis fluvii scaturiginem, haud procul a Castello (Castelet) et intra diocesis Cameracensis fines monasterium Montis-Sancti-Martini, eidem sancto nuncupatum, primam sui originem B. Garemberto sacerdoti acceptam refert. » Faisant également mention de l'inscription à la source de l'Escaut il ajoute les deux derniers vers que les combats de 1918 ont probablement fait disparaître :

Ab humo labente obrutus
Suscitaris munitus.

J. B.

Pont à Mousson.

Les amples batiments de l'ancienne abbaye prémontrée, qui avaient servi jusqu'en 1904 de séminaire épiscopal, et depuis ce temps pour des bureaux de

municipalité, ont été incendiés de fond en comble par les troupes allemandes en 1944. N. B.

Vallis Serena.

Le *Dictionnaire de Théologie catholique* contient dans son tome quinzième, prem. partie (1946) une notice consacrée à Thomas de Tilly, qui fit profession à l'abbaye de Valséry en 1740, après avoir été pendant quelques années Dominicain. L'auteur de la notice, J. Mercier, signale les deux ouvrages théologiques écrit par de Tilly. La notice de L. Goovaerts, dans « *Ecrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré* », tome II, pag. 247 s., est bien plus exacte et complète que celle du *Dictionnaire de Théologie*.

J. B. V.

S. Martinus Laudunensis.

Dom Charvin, O. S. B., poursuit dans « *Revue Mabillon* », a. XXXVI, 1946, pp. 87-119, son article intitulé *Colbert intendant des abbayes de Mazarin*. Nous y trouvons plusieurs données intéressantes concernant les multiples abbayes que le cardinal Mazarin « dirigeait » comme abbé commendataire. L'on sait que l'abbaye de Saint-Martin de Laon était de ce nombre. Colbert qui était intendant du cardinal Mazarin pour l'administration de pas moins de 23 abbayes, était assez sévère dans ses opinions sur les religieux ; il pensait même quelque temps à une réforme des vœux religieux, qui ne pourraient plus se faire avant 25 ans.

Les bénéfices que Colbert amasse en 1658 se montent à 468.330 livres, dont 5.200 provenant de Saint-Martin de Laon (ce qui est assez peu en comparaison avec, par exemple, les revenus provenant de l'abbaye de Saint-Denis, se montant à 140.000 livres). De ces revenus provenant de Saint-Martin de Laon 1.500 livres sont assignées comme pension des Feuillants de Blérancourt.

Colbert avait des agents sous ses ordres. En premier lieu, Louis Berryer, assez audacieux, même parfois tout simplement brutal dans ses façons de faire. Ensuite Nacquart, qui s'occupait des abbayes du nord et de l'est de la France. Nacquart fut envoyé par Colbert en 1660 à l'abbaye de Saint-Martin, « pour en reconnoître les revenus, travailler à leur rétablissement pour les affermer en suite ».

A noter aussi dans une lettre de 1660 de Colbert au Cardinal Mazarin, que Colbert propose au Cardinal de faire des libéralités en faveur de religieux. « Je crois encore devoir proposer à V. E. d'employer sur l'état de ses aumosnes ordinaires quatre ou cinq couvents de cette ville, qui sont les Carmes, Récollets, Capucins, Minimes et Jésuites (sic). Ces derniers ont besoin de quelque assistance particulière parce que leur collège n'étant pas suffisamment fondé est en péril de tomber, s'il n'est soutenu par la bonté de V. E. ». J. B. V.

Prémontré.

Le dernier Abbé Général de Prémontré a légué à la bibliothèque de Laon plusieurs manuscrits et des livres concernant l'ordre de Prémontré. Il en a donné aussi son merveilleux herbier, qui est vraiment remarquable, une vue de Prémontré très belle et d'autres gravures.

Bibliothèque municipale de Laon. 14 carton, n° 37, 3 pièces.

Ce dossier contient la liste des objets que le R. P. L'Ecuy comptait offrir à la Bibliothèque de Laon. Cette liste est accompagnée de deux lettres, l'une écrite le 26 juillet 1831, l'autre en août 1831 datées de Paris, concernant l'offrande de ces objets. Elles sont signées : « Votre très humble et très obéissant serviteur L'Ecuy ancien abbé de Prémontré ». Ce dernier mot avec paragraphe.

Voici la liste qui comporte 7 pages.

Manuscripts.

1. Tous sont plus ou moins modernes. Les principaux consistent en cinq volumes in folio sous le titre général de *Res Praemonstratenses*. Deux contiennent les anciens statuts de l'ordre de Prémontré ; deux autres d'une assez belle écriture offrent les Annales de l'ordre par Maurice Dupré, chanoine régulier de l'abbaye de St Jean d'Amiens, jusqu'à son temps. Un cinquième qui concerne les affaires temporelles de l'abbaye de Prémontré renferme les détails de sa dotation, une notice des privilèges et des bulles des souverains pontifes et quelques autres écrits. Tout cela copié fidèlement d'après les originaux.

2. Manuscrit autographe in folio où se trouvent les chapitres généraux de l'ordre depuis 1552 jusqu'à 1586. Ecriture du temps, difficile à déchiffrer.

3. Manuscrit sur parchemin contenant les Constitutions de l'ordre de Prémontré.

4. Autre manuscrit moderne renfermant les mêmes statuts modifiés avec des lettres confirmatives de Charles VIII, enregistrées au Parlement de Paris le 12 mars 1571. Petit in 4°.

5. Portrait historique de St. Jean d'Amiens tiré des titres authentiques et d'autres monuments irréprochables par le Père Borée, supérieur de l'abbaye. MS autographe mal écrit et en mauvais ordre, mais auquel est jointe une belle copie : ouvrage dénué de critique et fruit du loisir d'un bon religieux un peu crédule. Ouvrage qui a cependant quelque importance par les anecdotes et les faits concernant l'ordre de Prémontré et la ville d'Amiens.

6. Annales ou histoire chronologique de la ville et de la principauté de Sedan 1781, in 4° par le Père Norbert capucin (Claude Colin). Cet ouvrage resté MS, mais dont il fut fait plusieurs copies, s'étend depuis l'an 291 de l'ère chrétienne jusqu'en 1782.

Parmi les livres que l'abbé L'Ecuy a légués à la Bibliothèque de Laon, il n'y a rien de spécial si ce n'est une édition des statuts : *Statuta renovata*, avec cette épithète : *Observa et Aude* 1628. C'est un exemplaire, qui a servi au chapitre national de 1770 pour la rédaction des nouveaux statuts et leur correction. C'est ainsi que l'on remarque les cartonnages et les ratures qui s'y trouvent.

B. R.

GERMANIA.

Clarholz.

Flaskamp, Fr. X., Dr., Archivar : *Die ältesten Seelenstandslisten der Kirchengemeinden Herzebrock-Clarholz*. Hrsg. u. erl., Munster, 1946, 32 S. 8° = Quellen u. Forschungen zur Natur u. Geschichte d. Kreises Wiedenbrück. H. 64. 3.

A. S.

Ilbenstadt.

Le fameux sanctuaire de Saint Godefroid est devenu « Maison de Charité » du diocèse de Mayence. Il a perdu tout son cachet claustral par cela. Le chœur, le réfectoire etc., bâtis par les Prémontrés et pris en usage en 1924-37 par les Bénédictins, sont tellement changés qu'on ne peut guère remarquer leur caractère primitif. La vaste église romane, qui avait revu toute la splendeur des offices solennelles dans l'époque bénédictine, est redevenue simple église de village.

N. B.

Sancta Maria Magdeburgensis.

Ex epistolis privatis comperimus ecclesiam et conventum S. Mariae Magdeburgensis, in quo annos ultimos vitae suae transegit S. P. Norbertus, damna non modica subiisse ex eventibus bellicis.

J. B. V.

Roth.

Die Gebäude dieser schönen alten Reichsabtei wurden mit drei Hektar Grund pachtweise unter günstigen Bedingungen vom Kloster Windberg wieder übernommen. Zwei Mitbrüder sind bereits nach dort übergesiedelt. Da das Gebäude für den Anfang viel zu gross ist, wird ein Teil an die Diözesancaritas weitervermietet, was für das wiedererstehende Kloster auch wirtschaftlich von Vorteil ist. Die Aussichten auf eine baldige Wiederherstellung der Vita Regularis sind günstig. Der spätere Ankauf des Klosters ist beabsichtigt, und liegt, so wie die Verhältnisse liegen, durchaus im Bereich des Möglichen.

N. B.

Windberg.

Die innere Renovierung des Hauses hat grosse Fortschritte gemacht. Das Juniorat besteht aus 2 Klerikern, 2 Novizen und 1 Kandidaten, zwei weitere werden bald eintreten.

Am 8. Dezember wurden hier zwei Schwestern in den regulierten Dritten Orden eingekleidet. Sie nennen sich einstweilen (bis zur kanonischen Errichtung) « Oblaten des hl. Norbert ». Das Mutterhaus soll in Roth errichtet werden. Kandidatinnen haben sich schon gemeldet. Sobald es möglich ist, wird die jetzige schlichte Schwestertracht durch weisse Habite ersetzt. Der Charakter der Gründung soll gemischt, nicht rein aktiv sein. Die Tätigkeit der Schwestern, die sich später einfach Prämonstratenserinnen nennen werden, wird sich ausschliesslich auf die seelsorglichen und hauswirtschaftlichen Bedürfnisse unserer deutschsprachigen Ordensstifte beschränken, Tätigkeitsfelder, die ausserhalb der engeren Belange des Ordens liegen, werden nicht angenommen.

N. B.

HOLLANDIA.

Oosterhout.

Op 15 juni vierden de norbertinessen hun driehonderd jaar bestaan te St. Catharinadal, Oosterhout. Ter gelegenheid van deze herdenking schreef Aug. C. J. Commissaris : *St. Catharinadal. Schets ener geschiedenis van het oudste klooster in Nederland*, Breda, 1947. Bij het opstellen van dit werkje heeft Schr. dankbaar gebruik gemaakt van het werk van Dr. A. Erens.

Korte historische schetsen gewijd aan St. Catharinadal, verschenen in dagbladen en tijdschriften, van Noord Brabant.

M. K.